

Commune de MONTMEYRAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

D210610-02

L'an deux mille vingt-et-un, le 10 juin, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Olivier ROCHAS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 juin 2021

Présents : Hélène BOULAS, Sébastien CARRE, Vincent CAUSSE, Laetitia CHALLANCIN, Bernard CROZAT, Christian DIDIER, Florent FAUCHERY, Christine FIGUET, Marie-Jo JEAN, Danielle JOLLAND, Carole De JOUX, Régis MARCEL, Florian MARTIN, Pascal PEREZ, Joseph PERROUD, Amélie RAVEL, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Maud SARMEO, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Secrétaire de séance : Christian DIDIER, assisté de Lionel GALLIANO, directeur général des services

OBJET : Aménagement – Motion en faveur d'un moratoire sur le déploiement de la 5G

Vu notamment les propositions formulées par la Convention citoyenne pour le climat dans son rapport remis au gouvernement adopté le 21 juin 2020 ,

Nous réclamons la tenue d'un moratoire sur la question de la 5G, avec l'organisation d'un véritable débat démocratique décentralisé sur les usages numériques.

D'un point de vue de l'impact sur la santé,

Considérant que l'ARCEP a commandé des études sur la nocivité de la 5G qui ne seront rendues qu'en 2023,

Considérant que les études se multiplient sur les dangers de nos addictions aux nouvelles technologies touchant surtout les plus jeunes, et qu'aucun débat de société sur cette dépendance n'a eu lieu sur ce sujet,

D'un point de vue technique,

Considérant que le débit apporté par la 5G n'est pas nécessaire et que la 4G couplée à la fibre optique permet une utilisation haut débit largement suffisante,

Considérant qu'une couverture plus universelle du réseau 4G et fibre afin de réduire la fracture numérique et qu'un maximum de personnes, quel que soit leur lieu de vie, ait un débit acceptable pour une activité personnelle et professionnelle est une priorité,

D'un point de vue moral et écologique,

Considérant que la 5G vise en même temps qu'un débit élevé, une faible latence, qui permettra le déploiement massif de l'IoT (objets connectés) et qu'à l'heure où la priorité est notre rapport à la consommation, la sobriété énergétique et la recherche de la mise en place d'un système basé sur un développement durable, ce saut technologique ne va pas dans le bon sens,

Considérant de plus que les ondes 5G étant plus courtes que la 4G, le nombre d'antennes relais devra être multiplié afin de couvrir les zones actuellement couvertes et que les dépenses farfelues qu'engendrent le déploiement de cette nouvelle technologie contribuent à des pollutions matérielles, électromagnétiques et visuelles non nécessaires,

Face à ces constats, de nombreuses communes ont d'ores et déjà prononcé des demandes de moratoire. La ville de Montmeyran se doit également de veiller à ce que toutes les conditions de sécurité soient réunies pour le déploiement d'infrastructure sur son territoire.

C'est pourquoi, nous, les élus au conseil municipal de Montmeyran, lançons un appel à notre gouvernement pour que celui-ci arrête immédiatement le déploiement de la 5G.

Ainsi, le conseil municipal de Montmeyran demande :

- ✓ que le gouvernement mette en place les propositions de la convention citoyenne pour laquelle notre président s'était engagé à les appliquer "sans filtre",
- ✓ que le gouvernement émette un moratoire sur l'implantation des infrastructures du réseau 5G et qu'un débat démocratique sur les impacts écologiques et sanitaires soit mené,
- ✓ que la priorité soit donnée à la réduction de la fracture numérique à travers le développement de la fibre en zone rurale et en finalisant le déploiement de la 4G.

Il est plus que nécessaire que nous prenions le temps de nous questionner sur l'avenir de notre société avant qu'il ne soit plus possible de choisir collectivement la direction que nous souhaitons prendre.

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	23
Conseillers-ères représenté-e-s	0
Ayant voté pour	23
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

Pour extrait conforme

Fait à Montmeyran, le 11 juin 2021

Le maire, Olivier ROCHAS

